

Madame la Rectrice,

En préambule et en marge de cette déclaration concernant le suivi des personnels et de leurs difficultés nous vous rappelons qu'au premier semestre 2019, la direction des ressources humaines s'est engagée auprès d'une collègue reconnue victime d'agissements répréhensibles de la part d'un membre de l'inspection à établir un dossier d'accident de service. Du fait de la nature des agissements, la collègue a envisagé de porter plainte pour harcèlement, mais du fait de sa santé fragile elle a renoncé à s'engager dans ces démarches. Santé fragile qui a pu motiver, c'est louable, l'engagement pris par la direction des ressources humaines. Devant le délai pris pour la réalisation de cet engagement, à de nombreuses reprises, oralement et par écrit, la DRH a été interrogée et a confirmé. A cette date, 3 novembre 2020 la collègue est sans nouvelle du traitement de son dossier et de la reconnaissance d'imputabilité. A l'heure où on nous vante la gestion des ressources humaines de proximité, cet engagement pris envers UNE collègue victime sera-t-il tenu ?

Par ailleurs nous avons trouvé étrange que la réponse à la déclaration du CTA soit faite en CTSD.

Déclaration de la FSU.

Je suis un, ou une simple professeur-e dans mon école, mon collège, mon lycée ; je suis un ou une membre ordinaire de l'équipe de vie scolaire, je suis juste un ou une Psy-EN ; je suis un ou une petit-e infirmier-e, secrétaire, intendant-e, chef-fe d'établissement, directeur/trice d'école ; je suis tous ceux-là, et je suis Samuel Paty.

J'accuse le ministre de l'Éducation Nationale de forfaiture vis à vis de moi, vis-à-vis de nous toutes et tous qui travaillons avec conviction pour la grande maison Éducation Nationale.

J'accuse le ministre de l'Éducation Nationale d'incompétence et de malveillance vis-à-vis de moi et de nous toutes et tous qui travaillons avec passion au service de la Nation.

Comment était-il possible d'imaginer qu'il était encore capable d'aller plus loin dans le mépris de nos professions en liquidant comme un autocrate et sans sourciller l'hommage à la mémoire de Samuel Paty, notre collègue mort le cartable à la main, une veille de rentrée pourtant ressentie comme difficile ?

Comment était-il possible d'imaginer qu'il nous prive du temps de recueillement collectif nécessaire dans ces douloureuses circonstances ?

Comment était-il possible d'imaginer que l'hommage à Samuel Paty serait réduit à une minute de silence et à la lecture d'un texte qui, aussi intéressant soit-il, est totalement abscons hors de son contexte, et trop difficile à entendre par les plus jeunes de nos élèves, réduisant les non spécialistes à devoir improviser sans l'appui de leurs collègues d'histoire et géographie ? Sans compter la manipulation dont le texte de Jean Jaurès a fait l'objet.

Que les équipes de direction et direction d'école qui sont passées outre ces instructions indignes en permettant que les collègues se réunissent en amont de l'accueil des élèves soient remerciées ici.

J'accuse le Ministre de l'éducation nationale de mettre ma vie, nos vies en danger.

Comment était-il possible d'imaginer un protocole sanitaire aussi pauvre et qui ne protège en rien les élèves et les professeurs qui doivent continuer à s'entasser dans des salles trop petites pour permettre la distanciation physique nécessaire en ces temps de relance de l'épidémie ? Non, le virus ne s'arrête pas aux portes des écoles

collèges et lycées. Non le port du masque grand public et les gestes barrières ne seront pas suffisants. Et d'ailleurs, suite au retrait des masques non conformes, les nouveaux masques n'ont pas été distribués partout. Si les professeurs dans leur ensemble souhaitent retrouver leurs élèves, ce n'est pas dans n'importe quelles conditions. La FSU demande depuis bien avant la rentrée de septembre de pouvoir exercer notre métier avec des groupes réduits, ne pas le faire, rapidement, c'est prendre le risque de devoir fermer les lycées, puis les collèges et les écoles complètement. Ici ou là des équipes de direction conscientes du problème, en s'appuyant sur leurs enseignants prennent leurs responsabilités à la place du ministre, car elles ont décidé de mettre en place des protocoles d'enseignement hybrides simples en groupes réduits. Le protocole que vous nous présentez, n'est rien d'autre qu'un renforcement de l'allègement du protocole de juin dernier.

C'est pourquoi nous demandons la démission du ministre de l'Éducation Nationale puisqu'il n'a pas suffisamment le sens de l'honneur pour l'avoir fait lui-même.